

Fiche descriptive des activités à réaliser en entreprise par l'apprenti

CAPA Entretien de l'Espace Rural

La formation en alternance suppose, pour l'apprenti, une acquisition progressive de ses compétences et le développement de son autonomie. Pour que cette formation soit bénéfique pour l'apprenti et pour l'entreprise, les activités ci-dessous doivent lui être confiées selon une progression établie avec le CFA.

Étant donné la diversité des activités nécessaires à la préparation du diplôme, si certaines activités ne sont pas développées dans l'entreprise, l'apprenti sera amené à effectuer une formation complémentaire dans une autre entreprise.

<p>Métiers préparés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier sylviculteur • Ouvrier paysagiste • Ouvrier d'entretien de l'espace <p>Poursuite de formation possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bac Pro <p>Déroulement indicatif de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 32 semaines par an en entreprise • 15 semaines par an au CFA <p><i>L'apprenti est un salarié particulier.</i></p> <p><i>Il a droit à 5 semaines de congés payés par an sur le temps prévu en entreprise, plus une semaine supplémentaire pour révisions, dans le mois qui précède l'examen terminal.</i></p> <p><i>L'entreprise est tenue de former l'apprenti à la sécurité sur le poste de travail et à lui présenter le document unique d'évaluation des risques professionnels.</i></p>	<p>1- Réaliser, sur les indications du tuteur, les travaux de remise en état et d'entretien de sites dégradés et abandonnés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux sylvicoles <ul style="list-style-type: none"> - Planter les végétaux ligneux. - Débroussailler. - Élaguer à hauteur d'homme - Réaliser des traitements phytosanitaires. • Travaux simples de bûcheronnage <ul style="list-style-type: none"> - Abattre un arbre de faible diamètre (moins de 20 cm). • Travaux d'entretien de la végétation <ul style="list-style-type: none"> - Tondre. - Tailler des haies. <p>2- Réaliser, sur les indications du tuteur, les travaux simples d'aménagement d'espaces naturels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des haies <ul style="list-style-type: none"> - Préparer les plants. - Planter. - Pailler. • Créer des gazons <ul style="list-style-type: none"> - Préparer le sol de façon manuelle ou mécanisée. - Semer de façon manuelle ou mécanisée. - Rouler. - Arroser. • Créer des petits aménagements en dur <ul style="list-style-type: none"> - Construire des petits murets. - Implanter du mobilier extérieur. - Baliser les sentiers. <p>3- Réaliser les opérations d'entretien courant des différents matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels portatifs thermiques : débroussailleuse, tronçonneuse, tondeuse, taille-haie. • Autres matériels : matériel de motoculture, tracteur, outils attelés.
---	---